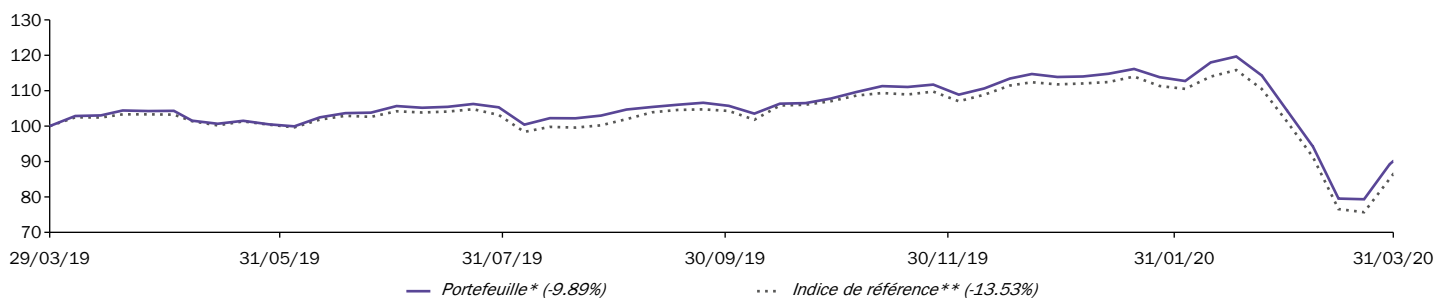


Notation ESG
absolueNotation ESG
relativeIntensité
relative en CO2

Chiffres clés (en EUR)

Actif net total du fonds (en millions)	462.70	Valeur liquidative (C)	122.51
Coupon (montant net)	0.80	Plus haut (sur 12 mois)	163.88
Date de détachement	11/04/19	Plus bas (sur 12 mois)	106.48
		Valeur liquidative (D)	82.91
		Plus haut (sur 12 mois)	110.92
		Plus bas (sur 12 mois)	72.06

Evolution de la performance (en EUR)



Les données sont rebasées à 100 par AXA IM à la date de début du graphique.

Performances cumulées

	1 mois	3 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	Création
Portefeuille*	-13.48%	-20.76%	-20.76%	-9.89%	-9.66%	-12.51%	33.06%	481.06%
Indice de référence**	-14.35%	-22.59%	-22.59%	-13.53%	-9.21%	-8.38%	48.65%	594.39%

Performances annualisées

	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	Création
Portefeuille*	-9.82%	-3.33%	-2.63%	3.63%	6.20%
Indice de référence**	-13.43%	-3.17%	-1.73%	5.07%	6.85%

Performances annuelles

	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille*	29.52%	-14.76%	9.28%	-0.34%	6.87%	4.09%	16.00%
Indice de référence**	26.05%	-10.57%	10.24%	2.58%	8.22%	6.84%	19.82%

Les chiffres cités ont trait aux années ou aux mois écoulés et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Analyse du risque

	1 an	3 ans	5 ans	Création
Volatilité annualisée				
Portefeuille*	26.54%	14.69%	14.49%	15.22%
Indice de référence**	26.63%	14.08%	13.92%	15.39%
Risque relatif (Tracking Error)	3.27%	2.79%	2.62%	3.63%
Ratio de Sharpe	-0.29	-0.08	-0.04	0.21
Ratio d'information	1.61	0.57	0.33	0.25
Alpha	0.1069%	0.1462%	0.0799%	0.0914%
Beta	0.9891	1.0242	1.0241	0.9613

* Date de la 1ère Valeur Liquidative : 03/01/1991

** Indice de référence : se référer à la rubrique Indicateur de référence spécifiée en dernière rubrique

% de l'encours sous gestion couvert par la note ESG absolue : Portefeuille = 94.9% Indice de référence = 99.5% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

% de l'encours sous gestion couvert par l'indicateur d'intensité en CO2 : Portefeuille = 94.9% Indice de référence = 98.9% (n'est pas significatif lorsque le taux de couverture est inférieur à 50%)

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS - MSCI au 31/03/2020

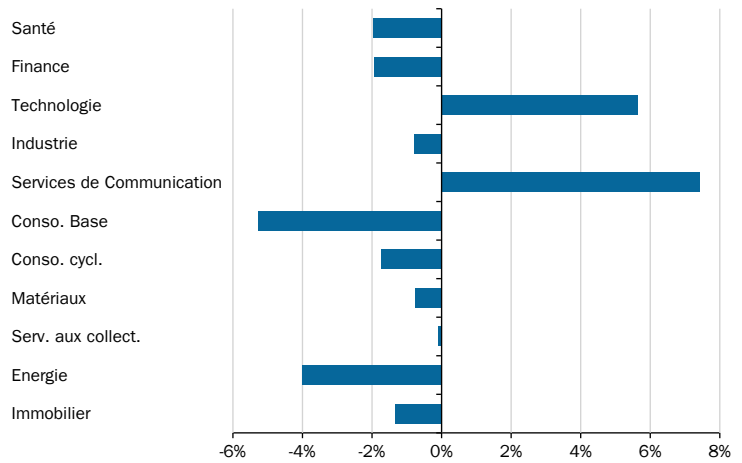
Rédacteur : AXA Investment Managers Paris

Analyse du portefeuille

Exposition sectorielle

	Portefeuille	Indice de réf.*
Santé	14.62%	16.59%
Finance	13.65%	15.58%
Technologie	12.32%	6.68%
Industrie	12.00%	12.78%
Services de Communication	11.69%	4.26%
Biens de conso. de base	10.34%	15.63%
Biens de conso. Cycliques	7.59%	9.33%
Matériaux	6.30%	7.07%
Services aux collectivités	4.94%	5.03%
Energie	1.70%	5.71%
Immobilier	0.00%	1.34%

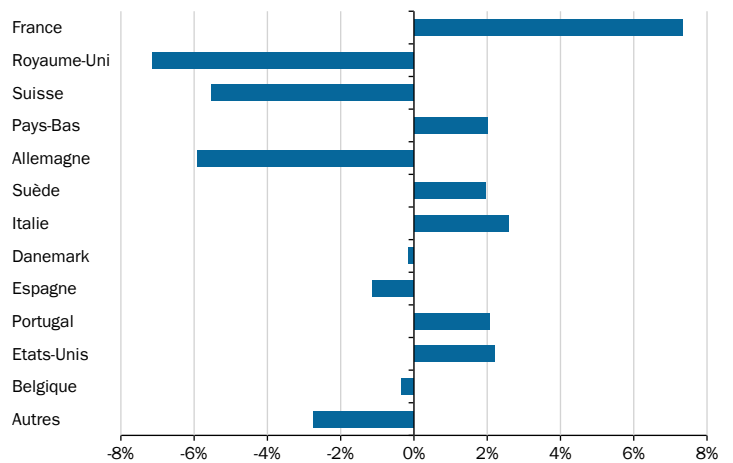
Sur/sous-pondération sectorielle



Exposition géographique

	Portefeuille	Indice de réf.*
France	24.70%	17.39%
Royaume-Uni	17.20%	24.35%
Suisse	11.73%	17.26%
Pays-Bas	8.71%	6.70%
Allemagne	7.41%	13.33%
Suède	6.38%	4.43%
Italie	6.06%	3.48%
Danemark	3.36%	3.53%
Espagne	3.05%	4.18%
Portugal	2.35%	0.29%
Etats-Unis	2.20%	0.00%
Belgique	1.07%	1.41%
Autres	0.92%	3.65%

Sur/sous-pondération pays



* Indice de référence : se référer à la rubrique Indicateur de référence spécifiée en dernière rubrique

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS - MSCI au 31/03/2020

Les principales valeurs

Action	Pondération			Secteur	Pays
	Portefeuille	Indice de réf.*	Ecart		
Nestle SA	6.02%	4.33%	1.69%	Conso. Base	Suisse
Asml Holding NV	3.90%	1.60%	2.29%	Technologie	Pays-Bas
Tele2 AB	3.58%	0.10%	3.49%	Services de Communication	Suède
Novo Nordisk	3.36%	1.51%	1.85%	Santé	Danemark
Allianz SE	3.21%	1.02%	2.19%	Finance	Allemagne
Iliad SA	3.07%	0.03%	3.04%	Services de Communication	France
Dassault Systemes SE	2.96%	0.28%	2.68%	Technologie	France
Sanofi	2.81%	1.41%	1.40%	Santé	France
Koninklijke Philips NV	2.70%	0.52%	2.18%	Santé	Pays-Bas
AstraZeneca PLC	2.68%	1.66%	1.02%	Santé	Royaume-Uni
Nombre de lignes	47	438			
Turnover (1 an glissant)	29.80%				
Active Share	71.58%				
Cash	4.84%				

Taux de rotation du portefeuille : Montant des 12 derniers taux de rotation mensuels sur une période mobile d'un an, calculé en utilisant la formule suivante : $(\text{abs(achats)} + \text{abs(ventes)} - \text{abs(souscriptions)} - \text{rachats})) / (2 * \text{Actif net moyen})$.

Achats et ventes ne prennent pas en compte les dérivés, instruments à court terme et certaines corporate actions.

Souscriptions et rachats sont compensés sur une base mensuelle, l'impact des souscriptions et des rachats peut donner lieu à un taux négatif qui ne reflète pas la rotation du portefeuille, par conséquent le taux annuel prévoit un plancher à 0.

5 principales surpondérations

	Portefeuille	Indice de référence*	Ecart
Tele2 AB	3.57%	0.10%	3.48%
Iliad SA	3.06%	0.03%	3.03%
Dassault Systemes SE	2.95%	0.28%	2.67%
Worldline SA	2.58%	0.11%	2.47%
SSE PLC	2.58%	0.24%	2.34%

5 principales sous-pondérations

	Portefeuille	Indice de référence*	Ecart
Novartis AG	0.00%	2.51%	-2.51%
Royal Dutch Shell PLC	0.00%	1.93%	-1.93%
Unilever N.V.	0.00%	1.82%	-1.82%
HSBC Holdings PLC	0.00%	1.62%	-1.62%
SAP SE	0.00%	1.57%	-1.57%

* Indice de référence : se référer à la rubrique Indicateur de référence spécifiée en dernière rubrique

Source(s) : AXA Investment Managers - GICS - MSCI au 31/03/2020

AXA Europe Actions A EUR

Objectif et stratégie d'investissement

L'OPCVM est classé dans la catégorie suivante: « Actions internationales ». L'OPCVM AXA Europe Actions est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds - Framlington Europe (l'OPCVM maître). A ce titre, AXA Europe Actions est investi en totalité et en permanence dans l'OPCVM maître, hors liquidités qui resteront accessoires.

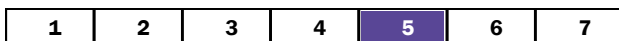
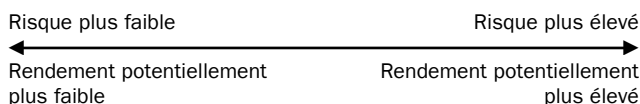
L'objectif de l'OPCVM maître est la recherche d'une croissance du capital à long terme, mesurée en euro, en investissant dans des sociétés à petite, moyenne et grande capitalisation domiciliées ou cotées en Europe. La performance d'AXA Europe Actions sera inférieure à la performance de l'OPCVM maître, en raison de frais de gestion propres à l'OPCVM nourricier.

Indice de référence

100% MSCI Europe Total Return Net depuis le 03/01/91

Caractéristiques du risque

Horizon d'investissement recommandé : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 8 ans.



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Pourquoi le fonds est-il dans cette catégorie ?

L'OPCVM n'est pas garanti en capital. Il est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments, soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur de risques :

L'OPCVM AXA Europe Actions est nourricier de l'OPCVM AXA World Funds – Framlington Europe (l'OPCVM maître). A ce titre, il supporte les mêmes risques additionnels que son maître, à savoir : Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie de l'OPCVM, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison. Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par l'OPCVM ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse

de la valeur liquidative. Impact de certaines techniques de gestion telles que la gestion de dérivés: certaines techniques de gestion comportent des risques spécifiques tels que risques de liquidité, de crédit, de contrepartie, risques liés aux sous-jacents, risques juridiques, de valorisation et opérationnels. Le recours à ces techniques peut également entraîner/impliquer un levier ayant pour conséquence une amplification des mouvements de marché sur l'OPCVM et pouvant engendrer des risques de pertes importantes.

Caractéristiques générales

Forme juridique	SICAV
Nationalité	France
Date de création	31/10/85
Classification AMF	Actions Internationales
Devise du fonds	EUR
Devise du portefeuille	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation / Distribution
Code ISIN C / D	FR0000170243 / FR0000170250
Code SEDOL C / D	B01S5V8 / 5202618
Droits d'entrée maximum	4.5%
Frais estimés courants	1.83%
Frais de gestion financière*	1.65%
Frais de gestion maximum	1.794%

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS	
Société de gestion	S.A.
(Sous) Délégation fin.	AXA IM Paris
Délégation comptable	State Street Banque Paris
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

*Le fonds peut encourir d'autres coûts, frais et dépenses administratives (cf. prospectus).

Souscriptions / Rachats

Les ordres de souscription, de rachats et d'échange entre les actions C et D doivent parvenir auprès du dépositaire, chaque jour ouvré avant 12h00 (heure de Paris) et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative. L'attention des actionnaires est attirée sur l'existence potentielle de délais de traitement supplémentaires du fait de l'existence d'intermédiaires tels que le conseiller financier ou le distributeur. La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne. Elle est établie lors des jours de bourse hors jours fériés légaux en France ou au Luxembourg. Le calendrier de référence est celui de NYSE Euronext et tient aussi compte du calendrier de l'OPCVM maître. Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM maître sont disponibles dans le prospectus de celui-ci.

Définition des métriques ESG

La notation ESG absolue repose sur une méthode d'évaluation exclusive. Si le fonds a obtenu 1 arbre (5 arbres), cela signifie qu'il appartient à la catégorie de notation ESG absolue la plus faible (la plus élevée).

Pour en savoir plus sur la méthode d'évaluation, rendez-vous sur <https://particuliers.axa-im.fr/des-referentiels-esg>.

La note ESG relative correspond à la différence entre la note ESG absolue du portefeuille et la note ESG absolue de son indice de référence. Si la note ESG relative est positive (négative), cela signifie que la note ESG absolue du portefeuille est supérieure (inférieure) à celle de l'indice de référence.

L'intensité relative en CO2 correspond à la différence entre l'intensité en CO2 du fonds (exprimée en tCO2/mio. € de revenus) et celle de l'indice de référence.

Si l'intensité relative en CO2 est verte, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est inférieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est orange, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est supérieure à celle de l'indice de référence. Si l'intensité relative en CO2 est jaune, cela signifie que l'intensité en CO2 du portefeuille est égale à celle de l'indice de référence.

Les indicateurs ESG sont utilisés à titre d'information uniquement. Le portefeuille ne présente pas d'objectifs ESG réglementaires ou contractuels.

Avertissements

Le fonds étant un nourricier, l'ensemble des données relatives à la composition du portefeuille sont celles du fonds maître. Vous pourrez trouver les performances du fonds maître dans le KIID et dans sa fiche reporting.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances sont annualisées sur une base de 365 jours. Les performances du fonds sont calculées dividendes réinvestis.

Les ratios de risque sont calculés à partir de performances brutes.

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits...) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.

Dans le cas où la devise de référence de l'investisseur est différente de la devise de référence du Fonds, les gains peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations du taux de change.

Les produits mentionnés dans ce document peuvent ne pas être autorisés ou disponibles dans votre juridiction. Nous vous invitons à vérifier avec la société de gestion ou directement sur son site Internet (<https://www.axa-im.com/en/registration-map>) la liste des pays de commercialisation du fonds. En particulier, les parts du fonds ne peuvent

pas être proposées, vendues ou transférées à des Ressortissants des États-Unis, tels que définis à la règle S de la loi sur les valeurs mobilières de 1933 (« U.S. Securities Act »). Le traitement fiscal relatif à la détention, la souscription ou le rachat d'actions ou de parts du fonds dépend du statut ou du traitement fiscal de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à demander conseil à ses propres conseillers fiscaux.

En fonction de la stratégie d'investissement de l'OPCVM ces données peuvent être différentes de celles mentionnées dans le prospectus. Elles ne constituent pas un engagement contractuel de la société de gestion, peuvent être subjectives, et sont susceptibles d'évoluer sans préavis dans les limites du prospectus.

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le Commissaire aux comptes. AXA IM et/ou ses affiliés peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec l'OPCVM ou l'OPC ou le fonds d'investissement. La responsabilité d'AXA IM Paris ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. Préalablement à toute souscription l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus mis à disposition sur simple demande.

AXA Europe Actions domiciliée à Tour Majunga - 6, Place de la Pyramide - 92908 Paris - La Défense cedex - France - est une SICAV Française agréée par l'AMF et enregistrée au registre du commerce de Nanterre sous la référence RCS 333 614 550.

Avertissements des fournisseurs de données financières externes

GICS

La classification Global Industry Classification Standard ("GICS") est la propriété exclusive et une marque de MSCI Inc. (« MSCI ») et de Standard & Poor's, société du groupe The McGraw-Hill Companies, Inc. (« S&P »); une licence a été concédée à AXA Investment Managers pour son utilisation. Ni MSCI, ni S&P, ni aucun autre tiers impliqué dans l'élaboration ou la composition de la classification GICS ne font de déclaration ni n'accordent de garantie expresse ou implicite et déclinent toute responsabilité concernant la classification GICS ou les conséquences de son utilisation.

AXA Europe Actions A EUR

MSCI

Ni MSCI ni aucun autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données MSCI ne font aucune déclaration ni n'offrent aucune garantie expresse ou implicite quant à ces données (ou aux conséquences de leur utilisation), et l'ensemble desdits tiers décline expressément par les présentes toute responsabilité concernant l'originalité, l'exactitude, l'exhaustivité, la conformité de tout ou partie de ces données. Sans limitation de ce qui précède, MSCI, ses filiales ou tout autre tiers impliqué dans ou associé à la composition, au calcul ou à la création des données ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables d'aucuns dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes encourues) même si l'éventualité des ces dommages leur a été signifiée. Toute reproduction ou distribution des données MSCI est interdite, sauf consentement exprès et écrit de MSCI.

Pour vous informer

Les documents règlementaires sont disponibles sur simple demande auprès de

AXA Investment Managers Paris
Tour Majunga
6, Place de la Pyramide
92908 Paris - La Défense cedex – France
Société de gestion de portefeuille titulaire de l'agrément AMF numéro GP 92-08 en date du 7 avril 1992
Société Anonyme au capital de 1 384 380 euros
353 534 506 RCS Nanterre

Pour les besoins de présentation des répartitions pays, sectorielles, des principales expositions et des paris actifs, les actions et instruments assimilés se rapportant à une même société (ADR, GDR, RSP, Droits?) sont regroupés afin de former une exposition unique sur ladite société.